

### **COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2021**

Collège « compétences obligatoires »

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 11 février, le comité syndical - collège « compétences obligatoires » du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, s'est réuni au Pôle Agglo21 à Saint Lô sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50							
Catégorie	Titulaires	Р	E	Suppléants	Р	E	
Producteurs moins de 1 000 000 m <sup>3</sup>	MAUDUIT Françoise	✓		DESMOTTES Gilles		✓	Nombre de membres : 2
	PAREY Guy		✓	LEROUX Pascal		✓	Nombre de membres : 2
Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal		<b>V</b>	LEROUXEL Jean-Luc	✓		Nombre de présents : 2
	EUDES Alain	✓		FOLLAIN Eric		✓	Nombre de présents : 2
	JANNIERE Louis	✓		QUINETTE Dominique		✓	Nombre de pouvoirs :
	CULLERON Samuel	✓		GENEST Patrice		✓	Nombre de pouvoirs .
SMPEP Isthme du Cotentin	LAUNEY Jean-Luc		$\square$	BALLEY Olivier		✓	Nombre de votants :
	GRAWITZ Xavier	✓		BRIERE Sébastien		✓	Nombre de votants : 2
	EURAS Simone		✓	MINERBE Alain		✓	
	LEVILLAIN Lionel	✓		LEFEBVRE Jean-Louis		✓	
SMPGA	RAILLIET Vincent	✓		DULIN Denis		✓	Secrétaire de séance : <u>Michel GRENTE</u>
	MARGOLLE Anne	✓		HERBERT Georges		✓	
	THEAULT Chantal	✓		GUERLAVAIS David		✓	
	LAINE Hervé	✓		PICOT Michel		✓	
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	✓		HAMARD Jean-Vital		✓	Ont donné pouvoir :
	BICHON Vincent	✓		LABICHE Isabelle		✓	
	JUQUIN David	✓		LAINE Hervé	✓		
	AUBRAYS Philippe		✓	FAUCON Philippe		✓	
	NICOLAS David		$\square$	RABASTE Yann	✓		
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé		$\square$	BOUILLON Emmanuelle		✓	☑¹ – suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire
	BIDOT Jacky		✓	DOYERE Joël		✓	
	BOURDIN Jean-Dominique		✓	BELLEE Jean-Pierre		✓	
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	✓		MOISSERON Franck		✓	
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	✓		VIRLOUVET Jérôme		✓	
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain		✓	RENOUARD Guillaume		✓	
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	✓		LEFORESTIER Noëlle		✓	
	MARESCQ Roland	✓		BEUVE Joël		✓	
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	✓		LECUREUIL Daniel		✓	
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	✓		BOSSARD Serge		✓	

Assistaient également :
■ Du SDeau50 : Jean-François BALLAND, Bruno CARBONNEL, Katy CARVILLE, Isabelle GIRARD

■ De la paierie départementale : Maryline LAURENT

### 1 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 27 novembre 2020

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 27 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

### **SECURISATION**

Monsieur le Président indique que les délibérations auraient dû être présentées par Hervé GUILLE, mais compte tenu de son indisponibilité, il demande à Jean-François BALLAND de présenter les délibérations.

## 2 – Axe de sécurisation Centre Nord-Ouest – Engagement des études de maîtrise d'œuvre et d'une étude hydrogéologique

Par la délibération O2020-11-27-10 en date du 27 novembre 2020, le comité syndical avait confirmé l'engagement d'une étude de faisabilité concernant les interconnexions possibles dans le secteur Centre-Nord-Ouest du Département en menant une réflexion sur le potentiel de sécurisation des productions d'eau de 3 collectivités (SMP Isthme du Cotentin, Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC) et SDeau50)

Lors de l'élaboration du programme de cette étude, il est apparu opportun de décomposer les études en deux parties :

- Engagement dès à présent d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'interconnexion afin de définir de façon détaillée les scénarios de sécurisation, les tracés envisageables, le dimensionnement et l'enveloppe financière des réseaux.
- Mise en œuvre d'une étude hydrogéologique permettant d'évaluer l'évolution quantitative et qualitative des ressources existantes sur les 3 nappes d'eau souterraine d'alimentation concernées, en intégrant les conséquences du changement climatique.

La commission « schéma départemental d'alimentation en eau potable et interconnexions » réunie le 28 janvier 2021 a émis un avis favorable pour adopter ces modalités d'engagement.

Après en avoir délibéré (Délibération O2021-02-11-01), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'adopter l'engagement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'interconnexion dans le secteur Centre-Nord-Ouest du Département,
- D'engager une étude hydrogéologique afin d'améliorer la connaissance du potentiel des ressources dans le secteur Centre-Nord-Ouest du Département,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget annexe « compétences obligatoires »,
- De solliciter les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision et notamment signer les marchés correspondants.

# 3 – Sécurisation en eau potable du SIAEP du Bauptois et de la commune de Carentan les Marais – Convention de mise à disposition d'ouvrages de transfert d'eau potable au SMP de l'Isthme du Cotentin

L'axe structurant Centre-Nord Manche, inscrit au schéma départemental d'alimentation en eau potable et en cours de réalisation, poursuit trois objectifs principaux :

- La sécurisation de l'alimentation du SIAEP du Bauptois (« branche Ouest » du SMPEP de l'Isthme du Cotentin) par un doublement de la conduite de refoulement du SMPEP en direction du SIAEP du Bauptois, depuis la station de surpression de la Voie Verte jusqu'au point de livraison à CARGILL : pose d'une nouvelle conduite en DN 250 sur 4000 ml et raccordement de cette nouvelle conduite sur les installations existantes.
- La sécurisation de l'alimentation de Carentan les Marais par un doublement de la conduite de refoulement de la ville en direction de Carentan les Marais, depuis la station du Moulinet jusqu'au réservoir de Carentan : pose d'une nouvelle conduite en DN 350 sur 4000 ml et raccordement de cette nouvelle conduite sur les installations existantes.
- La sécurisation de la ressource alimentant la surpression de la Voie Verte par la mise en place de liaisons et d'organes hydrauliques sous regard ainsi que d'un dispositif de commande au niveau de la station du Moulinet permettant de refouler une partie de l'eau prélevée au niveau des forages des Gouffres vers la surpression de la Voie Verte.

Du fait de leur implantation et de leur mode de fonctionnement, la gestion de ces ouvrages s'effectue par le biais d'une mise à disposition au SMP de l'Isthme du Cotentin.

Le projet de convention de mise à disposition était annexé au projet de délibération.

Après en avoir délibéré (Délibération O2021-02-11-02), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de mise à disposition des ouvrages de sécurisation du SIAEP du Bauptois et de la commune de Carentan les Marais au SMP de l'Isthme du Cotentin.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

#### **RESSOURCE EN EAU**

### 4 – Appel à projets « Innovations pour la gestion de l'eau » de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Il est rappelé que le SDeau50 est chargé du pilotage du volet « eau potable » du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) initié par le Préfet de la Manche en 2018.

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical que l'Agence de l'Eau Seine Normandie a mis en place un dispositif d'appel à projets « innovations pour la gestion de l'eau ». Il indique que le SDeau50 pourrait s'inscrire dans l'un des thèmes proposés, à savoir « le numérique au service de l'aide à la décision et au partage d'information », sur la base d'un dossier visant à mettre en place un outil de pilotage intelligent et automatisé de l'exploitation et de la gestion des interconnexions structurantes du SDeau50 afin :

- D'anticiper l'évolution des consommations et des ressources en eau
- De pallier les pénuries accidentelles ou saisonnières
- De partager entre les différents organismes concernés par la gestion de l'eau potable, des données d'aide à la décision en temps réel.

Le montant global du programme d'investissements envisagés pour réaliser ce projet est estimé à 400 000 € HT dont un montant de 150 000 € HT pourrait être budgété dès 2021 pour réaliser les travaux suivants :

- Pour la partie « données ressource en eau » :
  - Intégration de nouvelles données dont mise en place de piézomètres sur les secteurs non couverts (équipement de 10 piézomètres) : 40 000 € HT
  - Construction d'un modèle de prévision d'évolution de la ressource en fonction des données météo connues : 50 000 € HT
- Pour la partie « consommations »
  - o Identification des réseaux référents : 10 000 € HT
  - Création d'un outil de simulation des évolutions de consommation (phase 1) : 30 000 € HT
- Pour la partie « données interconnexions »
  - Intégration des modes de fonctionnement des interconnexions (phase 1) : 20 000 € HT

Après en avoir délibéré (Délibération O2021-02-11-03), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'engager le SDeau50 sur le thème 4 de l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Seine Normandie « innovations pour la gestion de l'eau », sur la base des éléments présentés,
- D'inscrire les crédits correspondants au budget annexe « compétences obligatoires »,
- De solliciter les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

5 – Plan de Gestion de la Ressource en Eau : Engagement d'une étude sur la prévision de l'évolution des débits des ressources en eau superficielle sur le secteur Centre et Nord du département et mise en place d'une convention de recherche et développement partagés avec le BRGM

Monsieur le Président rappelle que le SDeau50 est chargé du pilotage du volet « eau potable » du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) initié par le Préfet de la Manche en 2018.

Il indique que dans ce cadre, une convention de recherche et développement partagés a été signée avec le BRGM afin de mener une étude relative à la prévision de l'évolution des débits des ressources en eau du Sud Manche (Sélune, Sée, Thar).

Il précise que la couverture de l'ensemble du département est envisagée pour ce type d'étude et qu'à la suite de l'étude Sud Manche, si les résultats sont probants, une deuxième étape peut être engagée pour répondre aux interrogations concernant l'évolution des débits de la Vire, de l'Elle, de la Taute et de la Divette.

Le plan de financement proposé est du même type que celui obtenu pour l'étude sur le Sud Manche :

- Participation BRGM: 20%
- Aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 80 % du montant du projet, participation du BRGM déduite.

Le montant estimatif de l'étude sur la prévision de l'évolution des débits des ressources en eau superficielle sur le secteur Centre et Nord du département est de 150 000 € HT.

Après en avoir délibéré (Délibération O2021-02-11-04), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à engager l'étude concernant la prévision de l'évolution des débits des ressources en eau superficielle avant prélèvement pour l'eau potable sur la Vire, l'Elle, la Taute et la Divette.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de recherche et développement partagés avec le BRGM pour réaliser cette étude,
- D'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget annexe « compétences obligatoires » 2021,
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

La prochaine réunion du comité syndical est fixée au jeudi 11 mars 2021 à 9h au Pôle Agglo21 à Saint Lô.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Fait à Saint Lô, le 15/02/2021 Le secrétaire de séance

Michel GRENTE

og SP Le Président du SDeau50

Jacky BOUVET